

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENS LOUIS-LUMIERE

20 membres

4 Membres de droit

- Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche représenté par Sara Thornton ;
- Le Ministère de la Culture représenté par Perrine Vincent, CNC ;
- L'Établissement public territorial Plaine Commune représenté par Florence Laroche ;
- Sièges vacants

6 Personnalités extérieures représentant les secteurs de formation de l'École

- Simon Baker, directeur de la Maison Européenne de la Photographie
- Anne-Sophie Barthez
- Patrick Duroux, représentant pour l'AFC
- Florent Lavallée, ingénieur du son
- Laurence Leblanc, représentante pour Gens d'Images
- Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des arts décoratifs

10 membres élus

En vertu de l'article 10 du décret n°91-602 du 27 juin 1991 relatif à l'ENS Louis-Lumière, les représentants des personnels et des usagers sont élus pour une durée de :

- Mandat de 3 ans de 2022 à 2025 pour les collèges 1, 2,3,4 et 5
- Mandat de 2 ans de 2024 à 2026 pour le collège 6 des étudiants

	<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
<u>Collèges enseignants</u>		
1. Professeurs des universités	Elise Domenach	
2. Maîtres de conférences	Véronique Figini	David Faroult
3. Autres enseignants (contractuels, past, 2 nd degré)	Franck Maindon Véronique Lorin Eric Urbain	Michel Marx
4. Vacataires	Mariannick Bellot	Frédéric Geffroy
<u>Collège 5.</u>		
<u>Personnels administratifs et techniques</u>	Emeric Sallon	
<u>Collège 6. Etudiants</u>	Lilia Ducrocq	Kléo Kieffer

TEL +33 (0)1 84 67 00 01
www.ens-louis-lumiere.fr

La Cité du Cinéma - 20 rue Ampère
93200 Saint-Denis FRANCE

	Solal Alenda Raphaël Revault	Salomé Brocard Zoé Megemont
--	---------------------------------	--------------------------------

Assistent au Conseil

- Le Rectorat de l'Académie de Créteil représenté par Mme Suzanne Akkari
(Représentante du/de la recteur.ice délégué.e pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Île-de-France)
- Le Contrôle Général économique et financier représenté par M. Henri Lamotte
- L'Association des Anciens de Louis-Lumière représentée par M. Frédéric Castelnaud

Personnels de l'ENS Louis-Lumière

Frédéric Fleury, administrateur provisoire de la direction

Lina Boitier, secrétaire générale par intérim

Ghassan Koteit, directeur des études

Philippe Lehideux, agent comptable